



# École De la Petite-Bourgogne

## SEPTEMBRE 2026

### INFO-PARENTS

| LUNDI                   | MARDI | MERCREDI                                                                                                                                            | JEUDI                                                                                                                                                     | VENDREDI |
|-------------------------|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
|                         | 1     | 2                                                                                                                                                   | 3                                                                                                                                                         | 4        |
|                         |       | <b>En soirée :</b><br>Rencontre des<br>parents des élèves<br><b>et</b><br>Assemblée<br>générale pour tous<br>les parents de<br>l'école              | <br><b>JOURNÉE<br/>PÉDAGOGIQUE</b>                                     |          |
| 7                       | 8     | 9                                                                                                                                                   | 10                                                                                                                                                        | 11       |
| Fête du travail (CONGÉ) |       |                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                           |          |
| 14                      | 15    | 16                                                                                                                                                  | 17                                                                                                                                                        | 18       |
|                         |       |                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                           |          |
| 21                      | 22    | 23                                                                                                                                                  | 24                                                                                                                                                        | 25       |
|                         |       |                                                                                                                                                     | <b>Photo scolaire</b><br><br><b>Détails à venir par<br/>courriel</b> |          |
| 28                      | 29    | 30                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                           |          |
|                         |       | <b>Journée de la<br/>déclaration de la<br/>clientèle scolaire</b><br><b>Important :</b><br><b>Votre enfant<br/>doit être présent<br/>à l'école.</b> |                                                                                                                                                           |          |

Adresse courriel : [pbourgogne@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:pbourgogne@cssdm.gouv.qc.ca)

**Merci à toute l'équipe de l'école De la Petite-Bourgogne qui a assuré  
tous les préparatifs pour accueillir nos élèves le 27 août dernier.**

**Merci à vous, chers parents, pour votre implication et votre collaboration.**

**Nous souhaitons à tous nos élèves une bonne année scolaire 2026-2027!**

*Pierre-Emmanuel Pednault, directeur et Céline Ratelle, directrice adjointe*

#### **Rencontres des parents des élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année le mercredi 2 septembre**

Vous avez reçu par courriel une lettre relative à cette rencontre qui aura lieu le mercredi 2 septembre. Merci de prendre connaissance de ce message qui contient les modalités de la rencontre avec l'enseignant.e de votre enfant.

#### **Assemblée générale des parents pour tous les parents de l'école**

Vous avez reçu par courriel des documents relatifs à cette rencontre qui aura lieu le mercredi 2 septembre. Merci de prendre connaissance du message et des documents joints qui contiennent les modalités de **l'assemblée générale annuelle des parents.**

Au plaisir de vous y retrouver!

### Fête de la rentrée :

*La rentrée 2026-2027 sera bientôt célébrée!*

*Notre comité «Fêtes» se penche sur l'organisation de cet événement.*

*La programmation vous parviendra sous peu! 😊*



#### Rappel : Frais scolaires

Nous tenons à remercier les parents qui ont payé les frais scolaires, soit par carte de débit ou par internet. Pour ceux et celles qui ne l'auraient pas encore fait, vous avez la possibilité de venir le faire **par carte de débit au secrétariat**, entre 9h00 et 11h00 et entre 13h00 et 15h00.

Toutefois, si vous voulez le faire **par internet**, vous devez payer le montant exact pour éviter un trop perçu dans le système. Aussi, **si vous avez plus d'un enfant**, il est important de faire les paiements de façon individuelle pour chacun des enfants.

#### IMPORTANT : Ponctualité et assiduité

Nous sollicitons votre collaboration afin de faire poursuivre de **bonnes habitudes** avec votre enfant en faisant en sorte qu'il arrive **à l'heure à l'école**. En lien avec les retards, nous vous rappelons les consignes suivantes :

- \* **Nous laissons les enfants entrer dans l'école par les bons accès jusqu'à ce que le dernier rang soit entré** avant de fermer la porte.
- \* **Une fois la porte fermée**, l'enfant doit se présenter au secrétariat pour chercher un **billet de retard**.

En plus de contribuer à l'assiduité des élèves en classe, cette mesure vise à **assurer la sécurité des élèves** et aussi, à **limiter l'affluence au secrétariat** lors des entrées en AM et en PM. **Il en est de même pour la sortie des classes.**

**Merci de respecter l'horaire auquel vous devez venir chercher vos enfants sur l'heure du dîner et à la fin des classes.**

#### Absence des élèves

**SVP** : Avertissez-nous le **matin même ou en soirée, le plus tôt possible**, au secrétariat de l'école au **514 596-5730**. **Vous devez laisser un message complet** sur la boîte vocale :

Nom complet de l'enfant / Groupe / Raison de l'absence / Numéro de téléphone pour vous rejoindre. Vous pouvez également nous informer par courriel au [pbourgogne@csgdm.qc.ca](mailto:pbourgogne@csgdm.qc.ca)

Important : Une **absence prévue pour un rendez-vous ou un départ hâtif en journée** doit être signalée à l'avance au titulaire par le **biais de l'agenda** ou d'un **billet signé par les parents**.

#### Retards des parents en fin de journée

Voici le fonctionnement advenant le cas où un parent n'arrive pas à venir chercher son enfant comme prévu en fin de journée (pour les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde) :

Au primaire et à l'accueil, la cloche sonne à 15h15 et les élèves sortent de l'école à partir de cette heure. Il est attendu que les parents qui viennent chercher leurs enfants en fin de journée soient arrivés à l'école à 15h15. Bien que nous assurions la sécurité de nos élèves en tout temps, à partir de 15h15, la supervision des enfants revient aux parents s'ils ne sont pas inscrits au service de garde.

Après la cloche, des surveillants sont dans la cour. Ils supervisent les élèves dont les parents ne se sont pas manifestés. Avant la fin de cette période de surveillance (vers 15h25), un ou des surveillant.s se rendront au secrétariat avec le/les élève.s qui n'ont pas été récupérés.

Un appel sera fait aux parents concernés :

- Si l'on arrive à parler à un parent et qu'il nous avise qu'il arrivera avant 15h30 : l'élève attendra son parent au secrétariat.
- Si l'on arrive à parler à un parent et qu'il nous avise que son retard se prolongera au-delà de 15h30 ou si l'on n'arrive pas à rejoindre un parent : l'élève sera accompagné vers le service de garde et des frais de 10,00\$ seront chargés (montant chargé aux parents utilisateurs du service de garde pour le bloc de fin de journée). Les parents devront alors récupérer leurs enfants au service de garde.

Pour les élèves du préscolaire (4 ans, 5 ans et maternelle accueil), le fonctionnement est semblable. À noter que la journée des élèves du préscolaire se termine à :

- 15h05 les lundis, mardis et jeudis
- 11h35 les mercredis et
- 14h20 les vendredis

### **Sécurité des élèves : Cour d'école et stationnement**

- La rentrée scolaire étant bien débutée, il est demandé aux parents qui viennent reconduire les enfants à l'école de demeurer à l'extérieur de la cour d'école.
- Si vous devez vous rendre au service de garde, bien vouloir utiliser la porte de la clôture qui fait face au service de garde.
- **Stationnement du personnel de l'école** : Il est interdit d'utiliser le stationnement du personnel. Il y a un débarcadère sur la rue Des Seigneurs qui vous est disponible. Sinon, vous devez utiliser les rues avoisinantes pour vous stationner.

**Merci de votre collaboration! La sécurité de vos enfants est une priorité pour toutes/tous!**

### **Matériel oublié**

Si votre enfant a oublié ses lunettes ou un médicament à la maison, vous pouvez confier ce matériel au secrétariat et nous nous assurerons de l'acheminer en classe. Si votre enfant oublie sa boîte à lunch, vous pouvez la confier au service de garde et nous remettrons son repas à votre enfant avant l'heure du dîner.

**IMPORTANT** : Pour tout autre matériel, le secrétariat ne se chargera pas de l'acheminer vers les classes. Il faut comprendre que nous n'avons aucun système de communication entre le secrétariat et les classes. Si vous souhaitez que votre enfant récupère quelque chose (autre que lunettes, médication ou boîte à lunch), veuillez écrire un courriel à l'enseignant.e. de votre enfant pour aviser du moment où vous déposerez le matériel en question au secrétariat. L'enseignant.e. pourra ensuite demander à votre enfant de passer prendre le matériel au secrétariat. Merci de votre collaboration.

### **Téléchargez l'application *Clic école* !**

Depuis janvier 2026, tout comme des milliers de parents québécois, vous pouvez profiter de la nouvelle application *Clic école* pour téléphone mobile et tablette. Développée par le gouvernement du Québec. Cette plateforme permet de centraliser les suivis scolaires de votre enfant et facilite les communications avec notre école.

Pour bénéficier de ce nouvel outil, nous vous proposons dès maintenant de le télécharger sur la plateforme de votre choix :

- **Télécharger sur votre iPhone ou iPad** : [App Store d'Apple](#)
- **Télécharger sur votre Android** : [Google Play Store](#)

L'application sécuritaire et intuitive vient remplacer *mParent*, utilisée depuis plusieurs années par notre école. Les actions que vous pourrez y effectuer sont multiples dont :

- Consulter les bulletins, feuillets fiscaux et états de comptes (NOUVEAUTÉ : Affichage des soldes !)
- Informer l'école d'une absence ou consulter l'historique des absences ou retards de votre enfant
- Accéder à certaines informations transmises par le personnel de l'école, telles que les évaluations prévues, les devoirs ainsi que les résultats d'évaluation (NOUVEAUTÉ : Calendrier scolaire !)
- NOUVEAUTÉ : Appeler facilement l'école ou le service de garde, à travers un accès rapide qui mène de l'application à la composition numérique de votre téléphone.

À noter qu'il vous est possible de continuer de vous connecter à [Portail Parents MOZAïK](#) par votre navigateur WEB.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter la page disponible sur le site web du CSSDM : <https://www.cssdm.gouv.qc.ca/boite-outils/clic-ecole/>

### **Collations**

Grâce à notre partenariat avec le «Club des Petits Déjeuners», une collation sera distribuée à tous les jours à nos élèves à partir du mercredi 2 septembre. À partir du 5 octobre, cette collation sera bonifiée et un berlingot de lait sera également offert.

### **Bénévolat**

Avis aux intéressé.e.s : un formulaire est disponible au secrétariat pour les parents qui souhaitent faire du bénévolat à l'école (ex. : photo scolaire, sorties, fêtes, décoration...). Le formulaire sera également disponible lors de la rencontre de début d'année du 2 septembre. Merci à l'avance!

*Des informations vous seront transmises par courriel tout au long de l'année en complément à ce mensuel.*

-Pierre-Emmanuel Pednault

Directeur de l'école De la Petite-Bourgogne

***BONNE ANNÉE SCOLAIRE***

***2026-2027!***